

# DEMANDE DE RESERVATION salle Terron-sur-Aisne / Vrizy

Enregistrée sous le n° .....

**Pour pouvoir bénéficier de l'usage d'une salle municipale, il est nécessaire d'en faire la demande AU MINIMUM 10 JOURS A L'AVANCE. La prise de possession d'une salle suppose l'acceptation du règlement intérieur.**

**Le bénéficiaire  
Responsable**

Madame – Monsieur .....

Adresse .....

N° de téléphone de 9 h à 17 h 30 .....

Courriel.....

Association .....

Dont le siège social se situe à .....

**Sollicite l'attribution d'une salle en vue d'organiser :**

**L'objet**

Objet de la réservation : .....

Manifestation :                                  publique     privée

A but lucratif :    oui     non     si oui (prix moyen sollicité) : .....

Date de la réunion : .....

Heure de prise en charge de la salle : .....

Heure de début de la manifestation : ..... de clôture : .....

Salle souhaitée : .....    Nombre de personnes : .....

Vaisselle :    oui     non

Assurance RC – Police n° : .....

Consommation d'électricité, eau et gaz, au vu du relevé compteur avant et après la manifestation facturée selon le tarif fixé par délibération. Le tarif pour la casse ou la perte de vaisselle est fixé par délibération.



**N° Assurance  
obligatoire**

**J'atteste être l'unique utilisateur de cette salle et que cette réservation ne fera pas l'objet d'une « cession » à une autre personne ou association et avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur.**

Fait à Vouziers, le .....

Signature